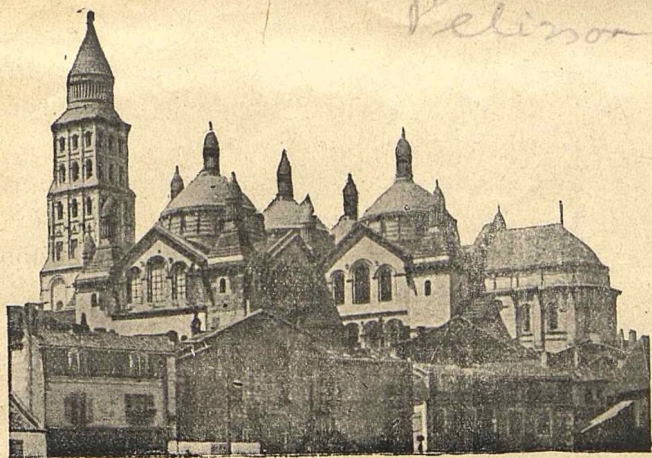


PÉRIGORD-PARIS



Cliché Dorsane

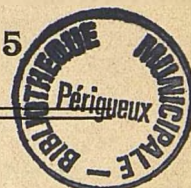
Ancien Bulletin du Périgord

Organe de la Société de Secours Mutuels

“LE PÉRIGORD”

Société Philanthropique et Amicale

des Enfants de la Dordogne

Paraissant tous les mois, du 1^{er} au 5

ADMINISTRATION :

34 bis, rue Vignon, PARIS

ANNONCES A FORFAIT

COLLABORATEURS :

Tous les Périgourdins

ABONNEMENTS :

PARIS..... 2 FRANCS PAR AN

DÉPARTEMENTS.. 3 — —

SOMMAIRE

Avis de réunion. — Notre Banquet. —
Réunion mensuelle. — Discrète Phi-
lanthropie. — Distinctions. — Poésie.
— Acte de courage. — Nécrologie.
— Chronique de la Dordogne.

AVIS DE RÉUNION

Nous informons nos Sociétaires et
Compatriotes que l'

Assemblée Générale

AURA LIEU

Vendredi 9 Février 1906

Dans la Salle des Réunions, rue de Valois, 9

BRASSERIE DE VALOIS, AU PALAIS-ROYAL

Au Premier

(Entrée particulière, 9, rue de Valois)

AVIS

Nous informons nos socié-
taires que les Statuts seront
distribués à l'assemblée gé-
nérale du 9 février prochain.

Prière de se rendre à cette
réunion.

Notre Banquet

Nous sommes heureux d'annoncer
à nos compatriotes, et particulièrement
aux dames, que la date du banquet
annuel est fixée au samedi 31 mars
prochain.

Afin d'éviter les inconvénients des
années précédentes, les organisateurs
ont arrêté une vaste salle, pouvant
contenir 1.000 à 1.200 personnes pour
le bal, c'est-à-dire que rien n'a été
négligé, afin de donner satisfaction à
tous.

Le prix du banquet est fixé à 5 francs
par personne (moitié prix pour les
enfants au-dessous de 12 ans).

L'entrée au bal est de 1 franc par
personne, vestiaire compris.

Malgré la modicité des prix, les orga-
nisateurs ont voulu donner à cette
réunion l'éclat qui convient à notre
Association, qui devient de plus en
plus florissante et de plus en plus
digne d'intérêt.

Les compatriotes qui voudront pas-
ser une agréable soirée en savourant
un menu des plus heureux, et se livrer
ensuite à des orgies de valse et de
bourrées, peuvent se préparer pour
cette date.

Ils seront assurés de trouver, avec le
confort, l'union la plus parfaite, l'ac-
cueil le plus cordial que l'on rencontre
habituellement dans toutes nos réu-
nions.

Nous disons courage aux organisa-
teurs, et certains qu'ils mèneront
comme toujours cette fête à bonne fin
nous leur en adressons tous nos remer-
ciements anticipés.

LE SARLADAIS.

Réunion Mensuelle

DU 12 JANVIER

La réunion mensuelle du 12 janvier dernier a prouvé, une fois de plus, que nos compatriotes sont heureux de se trouver réunis et que notre Société, qui leur facilite ces rencontres, répond à un réel besoin.

C'est par un temps affreux que, de près ou de loin, l'on s'est acheminé vers la rue de Valois, et à 10 heures la salle était remplie. On se demande, s'il avait fait beau, où se seraient logés tous ceux qui ont été retenus chez eux par le mauvais temps.

La salle devient encore trop petite et notre Société va se voir dans la nécessité de déménager pour cause d'agrandissement. Cela devient d'autant plus indispensable que, dans nos nouveaux adhérents, nous avons eu la bonne fortune de trouver un élément jeune, qui ne peut qu'augmenter l'attrait de nos réunions et de les rendre encore plus amusantes; on y viendra donc avec plus d'empressement encore. Si l'on ajoute à cela le nombre toujours croissant des sociétaires, il faut forcément conclure à un changement de domicile. Au cours de la soirée, de nombreuses adhésions se sont encore produites.

Jusqu'à la dernière minute, on a chanté et rit et les joyeuses conversations sont allées leur train. C'est à regret qu'à minuit il a fallu se séparer, après s'être donné rendez-vous à la prochaine réunion.

V. P. D.

Discrète Philanthropie

Ne croyez pas, chers lecteurs et compatriotes, que je viens vous signaler un entrefilet quelconque d'un journal, traitant une histoire de pure imagination, destinée à mettre en relief la bonté humaine. C'est mieux que cela, et la personne qui a accompli la belle

action qui va suivre désire garder l'anonymat.

Si je me permets de la publier brièvement, c'est pour montrer que, malgré des critiques mal fondées, notre Société rend, avec une discrétion qu'on ne saurait trop apprécier, les services les plus méritoires. Voici le fait :

Un jeune garçon boucher, âgé de 16 ans, parent d'un de nos sociétaires, à la suite d'une piqûre dans son travail, qui provoqua une enflure générale et une éruption de boutons, se fit transporter à l'hôpital, et là on déclara qu'il avait le sang empoisonné.

Après un séjour de quelque jours à cet hôpital, on fit savoir à la famille qu'on ne pouvait plus garder le malade, que sa guérison serait trop longue et qu'il fallait laisser la place libre, à cause de l'encombrement des malades, occasionné par la mauvaise saison.

Les parents affolés devant l'impossibilité de soigner leur malade chez eux, et encore moins dans une maison de santé, où les soins sont loin d'être gratuits, s'adressèrent à un des nôtres et le mirent au courant de leurs ennuis.

Notre dévoué compatriote, touché de la peine de ces braves gens, fit immédiatement appel à ses relations personnelles et envoya une lettre à l'hôpital où était le malade.

L'effet fut vraiment magique; on ne parla plus de renvoyer le malade, il fut soigné au mieux et resta encore six semaines, c'est-à-dire jusqu'à complète guérison.

J'ai vu ce jeune homme venant remercier son bienfaiteur. C'est avec une profonde reconnaissance que lui et sa famille ont témoigné, en paroles émues, leurs vifs remerciements à celui, qui, déjà bien des fois et sous différentes formes, a rendu à nos compatriotes de multiples services.

Je suis heureux de lui adresser du fond du cœur, au nom de notre Société, l'expression de toute notre gratitude et nos remerciements les plus sincères. Cet admirable philanthrope sait appliquer mieux que pas un la belle devise mutualiste : « Tous pour un, un pour tous ».

F. MEYNARD.

DISTINCTIONS

A l'*Officiel* nous relevons les distinctions suivantes :

M. DE SELVES, Préfet de la Seine, est nommé grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur;

Le Dr PEYROT, chirurgien en chef des hôpitaux, sénateur de la Dordogne, est nommé commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nous adressons à ces compatriotes, qui illustrent si bien notre beau Périgord, nos plus sincères félicitations.

Tous les Périgourdins qui ont eu le bonheur d'approcher M. le Préfet de la Seine ne peuvent que conserver le souvenir le plus agréable de son charmant accueil.

Nous n'entreprendrons pas de faire l'éloge du Dr Peyrot, dont la serviabilité et l'affabilité sont devenues légendaires en Périgord.

Nous applaudissons de tout cœur à ces hautes distinctions, et nous félicitons bien sincèrement le Gouvernement d'avoir ainsi rendu justice à la valeur des deux nouveaux titulaires.

D.

La Navigation aérienne

Les temps seraient-ils proches où le ciel sera sillonné des engins bizarres esquissés par l'imagination féconde de Jules Verne et de nos romanciers? On serait presque tenté de le croire.

On annonce, en effet, que les frères Wright, de Dayton (États-Unis), inventeurs d'un aréoplane composé d'un ensemble de panneaux rigides et d'une hélice actionnée par un moteur à pétrole, viennent de vendre un million leur découverte à un groupe d'industriels français, qui ont l'intention d'en doter l'armée en France.

Ce fait, qui semble confirmé par les déclarations de M. Arnold Fordyce, représentant du syndicat qui a acheté l'aréoplane, et celles de M. Archdeacon, président de la Commission d'aviation à l'Aéro-Club, montre l'importance de la découverte.

Ainsi, le problème serait prêt d'être résolu.

LO CHONSOU DE LAS BELHAS

Doù « Bournat doù Périgord »

ER : *Allons, petits anges.*

Per defendre notre potois,
Toujours o l'oubrage,
Lous felibreis n'on qu'uno vois
E, pleis de courage,
Armats de lur gente fissou
Quei pounchut coumo un gringossou
Balhen 'no fissado
Au pus foutrossou.

Quond l'eisson quito soun Bournat
Per 'no belhounado,
Dei las vemorias, poumpounat,
Prend soun envoulado.
Vai presidà sas cours d'amour
Chas lous Troubairais d'olentour
Qu'autreis cos chontéron
Lo fenno e lo flour.

Meideivi que devam trepà
Quelo noblo traço
Que fouleron, sons s'entraupa,
Lous de notre raço.
Coumo is chontorem, lous de seis,
De las drolas lous braveis eis,
Lou vi, lo taulado,
Mai tous lous poseis.

Quond aurem chontat de lo flour
Lo douço olénado
E de lo frucho lo sobour,
Mai lo soulehado;
Meilorem dins l'un mèmo chont
Lo Fronço e lou Miejour que fon
Battre, em lo fennolo,
Notre cœur aimont.

REFRAIN.

En chœur, gais félibreis,
Troubairais dou Bournat dou Perigord
Gietom dins las nibleis
Un superbe occord.

R. B.

Acte de Courage

Un de nos sociétaires, concierge, avenue Marceau, 70, entendant du bruit vers trois heures du matin, monta à l'étage d'où partait ce bruit. Là, il trouva deux cambrioleurs en train de faire sauter les portes de l'appartement.

Nos voleurs, surpris, cherchèrent à s'échapper, mais, poursuivis par le concierge et se voyant pris, se mirent à vouloir l'assommer avec une pince-monseigneur.

Notre sociétaire, étant de taille à se défendre, put, malgré les coups, arrêter un des voleurs et le remettre entre les mains des agents accourus à ses cris.

Nous adressons à notre sociétaire, M. Roussel, nos félicitations pour cet acte de courage.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre les décès de :

M. DENOIX, à la Bachellerie. C'était le père de M. Denoix, sénateur de la Dordogne;

M. FOMBELLE, ancien maire de Montignac;

De M^{me} BOURNERIE, à Montpon. Elle était la mère de notre sociétaire, Élie Bournerie.

Nous adressons à toutes ces familles si cruellement éprouvées nos sincères condoléances.

Chronique de la Dordogne

PÉRIGUEUX

Excideuil. — *Nomination.* — M. Figuiet, chef de station à Excideuil, est appelé à l'administration centrale de la Compagnie d'Orléans, à Paris.

BERGERAC

Nomination. — M. Loubatières, juge suppléant au tribunal de Périgueux, est nommé juge suppléant rétribué au tribunal de Bergerac. Il est chargé, pour trois ans, des fonctions de juge d'instruction.

Lalinde. — *Nomination.* — M. Lonzi est nommé greffier de la justice de paix à Lalinde, en remplacement de M. Mirabel, démissionnaire.

Le Buisson. — *Société.* — Une Société de secours mutuels a été constituée, dimanche dernier, au Buisson.

Le bureau a été composé de la manière suivante : M. Vialle, maire du Buisson, président; M. Traverse, entrepreneur, vice-président; M. Delpech, marchand tailleur, trésorier; M. Gauthier, employé chez M. Buisson, secrétaire-archiviste.

Puyguilhem. — *Élection.* — Le Conseil municipal a été convoqué le 28 janvier, à l'effet de nommer un maire, en remplacement de M. Landesque, décédé.

NONTRON

Épidémie. — Une épidémie de grippe — infectieuse en certains endroits — sévit dans les environs de Nontron. A Teyjat, on compte plusieurs décès, notamment deux sœurs, de 7 à 11 ans, mortes le même jour. On a dû licencier les écoles.

Piégut. — *Société.* — La Société de secours mutuels de Piégut a maintenu pour 1906 son bureau tel qu'il était en 1905.

Saint-Pierre-de-Côle. — *Carnaval.* — Le carnaval a commencé. Dimanche, grande mascarade. Défilé à travers les rues du bourg de l'effigie d'un sieur L...

Le personnage remplissant le rôle accomplissait sa promenade en tenant, en guise de brides, la queue de l'âne sur lequel il était monté.

Cette charmante tradition, très en honneur à Saint-Pierre-de-Côle, où, plusieurs fois par an, il est donné de s'en réjouir les yeux, était maintenue au profit du sieur L..., battu quelques jours avant par deux femmes.

RIBÉRAC

Élection. — Dimanche, au scrutin de ballottage, M. Richard a été élu conseiller municipal par 299 voix, contre 176 obtenues par M. Blanc. M. Mazurier s'était désisté.

Nomination. — M. Brun, receveur des contributions indirectes à Ribérac, est élevé à la 2^e classe.

SARLAT

La Roque-Gageac. — *Beau coup de filet.* — M. Verdun a pris en effet, vendredi, d'un même coup d'épervier, un superbe lièvre de 6 livres et une énorme perche de 2 livres.

Le délicieux rongeur, qui se trouvait dans des oseraies bordant la Dordogne, épouvanté du geste de M. Verdun, tirant le filet, sauta à l'eau et fut pris, par un heureux hasard, sous l'épervier, en même temps que la perche guettée par le pêcheur. On juge de l'esbaudissement de ce dernier et des assistants lorsque semblable butin fut ramené sur la berge.

“ PÉRIGORD-PARIS ”

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOTA. — Détacher ce Bulletin. Joindre le versement consenti, et envoyer le tout, sous enveloppe affranchie, à M. LAPORTE, 3, rue de La Boétie, Paris. Le talon du mandat servira de quittance.

Je soussigné

Profession

Domicile

déclare souscrire un abonnement d'une année au Journal “ Périgord-Paris ”, à partir du 1^{er} Janvier 1906
ou 1^{er} Juillet 1906.

Ci-joint la somme de (1) francs.

A le 190 ..

SIGNATURE :

(1) En toutes lettres.

ENTREPOT de VINS de CHAMPAGNE
ET DE SAUMUR MOUSSEUX

VINS DE LA DORDOGNE ET DE LA GIRONDE
En Pièces et en Bouteilles

Cognac, Rhum, Kirsch et Liqueurs des Premières Marques

J. LAUGENIE
9, Rue des Deux-Gares, 9
PARIS

CAFÉ - TABAC - TABLETTERIE
VINS & LIQUEURS

François BRETOU
43, Rue de Charonne et 2, Rue Keller - PARIS

Téléphone 928-69

A. BOUDRY
CONTENTIEUX - RECouvreMENTS
Service du Contentieux du Journal l'“Auto”
TÉLÉPHONE : 305-89
38, Boulevard Voltaire, 38
PARIS (XI^e Arr.)

RESTAURANT DE L'AMI LÉON

M^{on} Léon CASSIUS
26, Rue Vercingétorix et 23, Rue du Moulin-de-Beurre
PARIS-XIV^e
(PRÈS DE LA GARE MONTPARNASSE)

Maison recommandée pour sa bonne Cuisine
Spécialité de Vin de Bergerac
* CUISINE PÉRIGOURDINE *

IMPRIMERIE
du “ PÉRIGORD-PARIS ”
78, Rue d'Alésia -:- Paris-14^e

Travaux de Commerce en tous Genres
Cartes de Visite, Menus, Carnets de Bal, etc.
Remise spéciale aux Sociétaires

A LOUER

M^{ME} LASSERRE

Sage-Femme de 1^{re} Classe
de la Faculté de Médecine de Paris
EX-INTERNE DES HÔPITAUX

Traitement spécial des Maladies de la Femme
Prend des Pensionnaires à toutes époques
Consultations tous les Jours, de 1 à 4 Heures
6, Place Clichy
PRIX SPÉCIAUX POUR LES SOCIÉTAIRES

A LOUER

OFFICE GÉNÉRAL D'ASSURANCES
VIE-INCENDIE-ACCIDENTS, RENTES VIAGÈRES, DOTATION D'ENFANTS
Directeur : Marcel BARBOT
Inspecteur Général d'Assurances
33, rue du Roi-de-Sicile (IV^e Arr.)
Achat de Nues Propriétés et d'Usufruits. — Prêts Hypothécaires et sur toutes Garanties sérieuses. — Vérification. — Modification. — Dressement et Transfert de tous Contrats d'Assurances (Paris-Province).
Conditions spéciales et PRIMES AVANTAGEUSES à M^{rs} les Membres de la Société “ Le Périgord ” et aux Compatriotes.